



**Compte-rendu synthétique**  
**de la réunion du conseil de direction**  
**de l'école doctorale Matisse**  
**du 20 mai 2011**

**Ont assisté à cette réunion**

Jean-Marie Bonnin (TB), Guy Carrault (LTSI), Dominique Dehay (R2), Patrick Gros (INRIA), Jean-François Héland (INSA), Jean-Marc Jézéquel (Matisse), Bernard Jouga (Supélec), Jean-Marie Lion (Matisse), Éric Pottier (IETR), Daniel Thouroude (IETR), Nicoletta Tchou (R1), César Viho (IRISA), San Vu Ngoc (IRMAR)

**Information diverses**

Des élections vont avoir lieu pour pourvoir les 2 sièges vacants du collège doctorant du conseil d'administration de Matisse 1. Un seul candidat s'est déclaré.

L'école doctorale Matisse a donné son accord pour que l'INSA participe à la phase d'expérimentation de la mission « Ingénierie pour l'entreprise » du doctorat proposée par la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI). Jean-Marie Lion signale qu'il a fait part à M'hamed Drissi de son souhait que la CDEFI associe la CPU à la réflexion initiée par cette expérimentation.

Si les propositions de cours complémentaires sont encore trop peu nombreuses on peut souligner qu'en matière de formations complémentaires les laboratoires ou les établissements ont eu de nombreuses initiatives.

Les retours de l'AERES dont Matisse a eu écho sont bons (Rennes 1, IETR, IRISA, IRMAR, LTSI) et le succès de COMIN-Labs est souligné.

Stéphane Palud qui a fait sa thèse à l'IETR (Rennes 1) sous la direction de Mohamed Himdi et Franck Colombel (en partenariat avec la DGA et THALES) est un des trois lauréats 2011 du prix de thèse DGA (information reçue postérieurement à la réunion).

**Aide à la mobilité Matisse**

L'école doctorale Matisse a réservé un budget de 12000 euros pour financer les 6 doctorants les mieux classés parmi les candidats malheureux à l'un des différents appels à projets (mobilité sortante ou cotutelle) de l'UEB, de Rennes 1 ou de Rennes Métropole au printemps 2011. Il s'agit de :

- Fleury Cédric, Insa, Irisa (Japon, mobilité sortante)
  - Karamoko Diarra, Rennes1, Irmar (Mali, aide a la cotutelle)
  - Saumard Matthieu, Insa, Irmar (Espagne, mobilité sortante)
  - Tanguy Philippe, Insa, Ietr (Espagne, mobilité sortante)
  - Zhang Yijiang, Rennes1, Irisa (Chine, aide a la cotutelle)
  - Antoine Boutet, Rennes 1, Irisa (Cambridge, mobilité sortante)
- (Liste complémentaire : 1 – André Lage Freitas, Insa, Irisa – 2 – Adnan Bouakaz, Rennes 1, Irisa, 3 – Kevin Huguenin, Rennes 1, Irisa)

**Répartition des contrats doctoraux MESR classiques par voie/unité**

Le concours 2011 est organisé en 5 voies (EST, ISA, MAM, TSI et TIR), EST correspondant au périmètre de l'IETR, ISA à celui de l'IRISA (y compris équipes communes avec l'INRIA), MAM à celui de l'IRMAR, TSI à celui du LTSI et TIR aux autres équipes.

La répartition qui va être proposée repose sur les hypothèses de travail suivantes (dans l'attente des informations définitives du MESR et de la réunion inter-établissements du 1er juin):

- Potentiel de contrats doctoraux MESR classiques 2011 (Rennes 1+INSA) : 71 contrats
- Répartition proposée par le CS de Rennes 1 : 9 contrats pour SHOS, 18 pour SDLM, 15 pour VAS, 19 pour Matisse et 10 contrats « politique doctorale » (ex « président ») (4+6).

L'estimation de 71 a été établie suite à un entretien de Claude Labit et de la DRI de Rennes 1 avec le MESR. Le bureau du CS de Rennes 1 a convenu que si les chiffres définitifs du ministère augmentaient (ils ne peuvent pas baisser en raison du contrat quadriennal) le surplus abonderait le volant contrats « politique doctorale » (information postérieure à la réunion du 20 : le 26 mai, on apprenait du ministère que Rennes 1 se verrait notifier 67 contrats et l'INSA 5).

Suite à la LRU et à l'autonomie des établissements, les contrats doctoraux MESR font maintenant partie des supports d'emploi des établissements (Rennes 1 et INSA selon les informations qui ont été communiquées) et leur ventilation ne peut donc plus suivre les principes utilisés jusque maintenant.

Suivant la logique d'attribution actuelle du MESR appliquée à la lettre, ces contrats devraient revenir aux unités hébergées par Rennes 1 ou l'INSA pour des doctorants inscrits dans ces établissements. Cependant, conscients de l'intérêt d'avoir une politique de mutualisation des moyens au sein de Matisse (cf une des recommandations des experts AERES qui ont visité l'école en novembre 2010), il est proposé qu'une partie des contrats soit mutualisée.

D'autre part, il apparaît important d'indiquer une clé de répartition qui repose sur des indicateurs quantitatifs pertinents. Le potentiel d'encadrement, s'il doit être le premier paramètre pour définir la répartition des contrats doctoraux classiques du MESR, ne doit pas être le seul. Un second paramètre d'importance est le nombre de soutenances annuelles qui traduit la capacité d'attraction (meilleur que le nombre d'inscrits qui masque la durée des thèses et les abandons). Enfin, il semble utile d'intégrer le paramètre « histoire » qui permet de mener une politique de continuité.

Aussi, concrètement, il est proposé de réserver environ 10% des contrats obtenus (1 à 2 pour le concours TIR) à une ouverture vers les établissements partenaires de l'ED (Telecom, INRIA, Supelec,...) puis de répartir les autres contrats entre l'IETR, l'IRISA, l'IRMAR et le LTSI (concours EST, ISA, MAM et TSI) en pondérant en fonction du potentiel d'HDR (poids 2), du nombre moyen sur 4 ans de soutenances annuelles (poids 1) et de l'historique (répartition l'année passée) (poids 1).

Tableau des 3 indicateurs clés


Enfin il est décidé d'avoir une politique collective de Matisse pour les dossiers présentés pour les contrats « politique doctorale ». Ceci signifie que les calculs de répartition entre les différents concours sont faits en englobant les éventuelles contrats « politique doctorale ». En considérant que l'école doctorale bénéficiera de 22 à 23 contrats MESR classiques dont 3 à 4 « politique doctorale » (sur 10) on obtient les répartitions inter-concours suivantes : 5 pour EST, 9 pour ISA, 5 pour MAM, 2 pour TSI et 1 à 2 pour TIR.

Le conseil de direction approuve cette répartition.

### Composition des commissions de recrutement pour les contrats MESR classiques

Seule la commission ISA n'a pas encore été nommée. Le 12 avril, François Bodin a proposé que cette commission soit composée de

- Frédéric Bimbot
- Marie-Odile Cordier
- Georges Dumont
- Jean-Marc Jézéquel
- Jean-Louis Pazat
- Olivier Sentieys
- Cesar Viho (Président)

de façon à garantir la représentation de toute la diversité de l'IRISA (y compris de l'INRIA via les équipes IRISA-INRIA). Patrick Bouthemy a alors exprimé son souhait que l'INRIA puisse proposer un membre INRIA. Jean-Marie Lion a répondu le 23 avril que sous la forme proposée par François Bodin, ce jury devrait encore faire opérer l'alchimie qui par le passé permettait à un nombre non négligeable de chercheurs INRIA la possibilité d'encadrer des thèses financées directement par le MESR. François Bodin pense que la proposition de Patrick Bouthemy pourrait avoir plus d'écho si une plus grande ouverture était pratiquée dans la composition des commissions de sélection pour les thèses CORDIS-INRIA (avec une implication de l'IRISA).

Ces éléments sont portés à la connaissance du conseil de direction qui approuve la composition de la commission ISA proposée en avril par François Bodin.

Il est décidé que l'INRIA puisse proposer l'ajout d'un représentant INRIA dans la commission TIR puisque cette voie est ouverte aux dossiers portés par les équipes propres INRIA (information post-réunion : Patrick Bouthemy a proposé Charles Kervrann).

### **Classement des demandes de contrats doctoraux « politique doctorale »**

Les critères affichés pour les contrats doctoraux « politique doctorale » sont de façon hiérarchisée

1. interdisciplinarité : thèses inter unités/ inter écoles doctorales avec des coopérations effectives entre équipes relevant de disciplines différentes
2. soutien aux jeunes professeurs et chercheurs confirmés, surtout s'ils viennent de l'extérieur pour les aider à développer leur équipe
3. soutien à la coopération internationale, surtout si elle débouche sur une cotutelle ou une codirection.

Les laboratoires ont fait remonter plusieurs projets très solides qui peuvent prétendre aux contrats doctoraux « politique doctorale ». L'équipe SSIR porte un projet, l'IETR, le LTSI et Telecom Bretagne en transmis chacun deux projets, l'IRISA quatre projets et l'IRMAR cinq.

Après examen de l'ensemble de ces 16 projets le conseil décide de tous les transmettre en considérant néanmoins que les dossiers prioritaires sont ceux portés par Jean-Marie Bonnin (Telecom Bretagne) (concours TIR), Guy Carrault (LTSI) (concours TSI), Mauro Ettore (IETR) (concours EST), Valérie Montbet (IRMAR) (concours MAM), Anne Siegel (IRISA) (concours ISA).

### **Annexe : liste des projets candidats aux contrats doctoraux « politique doctorale »**

Christian Barillot (IRISA), Analyse quantitative IRM de la sclérose en plaques dans le contexte des syndromes cliniquement isolés

Jean-Marie Bonnin (TB), Support du routage de proximité à tolérance de délai dans les réseaux véhiculaires

Christian Brousseau (IETR), Etude des propriétés du moment angulaire des ondes em pour l'utilisation en radio et optique : développement de capteurs, transfert de moment angulaire de spin et orbital, et applications

Guy Carrault (LTSI), Suivi du grand prématuré et analyse de son comportement

Xavier Caruso (IRMAR), Géométrie des variétés de Kisin

Renaud De Crevoisier (LTSI), Fusion d'images multimodales pour le ciblage et la prédiction en radiothérapie pour cancer de la prostate

Sylvain Duquesne (IRMAR), Implémentations efficaces et sûres des couplages pour les hauts niveaux de sécurité

Mauro Ettore (IETR), Modélisation électromagnétique rapide de structures intégrées multicouches par équations intégrales. Applications à la conception et l'optimisation d'antennes SIW

Axel Legay (IRISA), Model checking with Maxplus algebra

Pierre Loidreau (IRMAR), Codes tordus en caractéristique 0. Application au codage espace-temps

Julien Mallet (TB), Modélisation et analyses de propriétés extra-fonctionnelles pour guider les architectes de grandes infrastructures logicielles.

Florian Méhats (IRMAR), Moyennisation stroboscopique pour les EDP hautement oscillantes

Valérie Monbet (IRMAR), Développement de générateurs aléatoires de scénarios

Géraldine Pichot (IRISA), Simulation of advection-diffusion processes in discontinuous media and application to geophysics

Anne Siegel (IRISA), Modélisation par contraintes pour le contrôle génomique et physiologique de l'adaptation des algues brunes à la salinité de l'eau

Valérie Viet Triem Tong (SSIR), Protection de l'information dans l'environnement Android